

Devoir de fidélité entre servitude, liberté et (in)égalité

Regards croisés

Introduction

Marie-Claire Caloz-Tschopp

Le volume III présenté fait partie d'une publication en trois volumes (voir table des matières des deux autres volumes en annexe) d'une recherche mandatée par le Conseil d'Etat du canton de Genève entre 1998 et 2001 à l'Université de Genève. Il est intitulé *Le devoir de fidélité à l'Etat entre servitude, liberté, (in)égalité. Regards croisés*. Il regroupe vingt-deux contributions d'auteurs d'horizons, de domaines de savoirs divers (droit, philosophie, pratique juridique, sémiologie, éthique, science politique, sociologie du racisme, psychanalyse, sociologie de l'immigration, sociologie de la police, anthropologie, histoire). Les auteurs abordent des questions regroupées en cinq thèmes, regroupant à chaque fois une trilogie d'aspects pris en considération :

1. Service public, devoir de fidélité à l'Etat, force et droit
2. Total-libéralisme, menaces et citoyenneté
3. Racisme, haine, apartheid, mémoire
4. Ambiguïté, transfert de responsabilité, résistance, colère et théorie
5. Utilitarisme, homme jetable, sécurité, sécuritaire

Ces notions – le service public, le devoir de fidélité à l'Etat, la place de la force et du droit, les enjeux du total-libéralisme, l'apartheid, la haine, la place de la mémoire, le racisme, l'ambiguïté, le transfert de responsabilité, la compréhension en tant qu'acte de résistance, les effets de la colère des opprimés sur la construction théorique, l'utilitarisme, « l'homme jetable » et la tension entre sécurité et sécuritaire - composant les cinq thèmes ont été en quelque sorte construits dans le processus même de la recherche. Elles ont acquis dès le départ pour certaines d'entre elles et à différentes étapes de la recherche pour d'autres, un statut indispensable pour pouvoir nous-mêmes comprendre, analyser, décrire, interpréter ce que nous observions dans un contexte général de globalisation, sur le terrain des politiques du chômage, de l'immigration, du droit d'asile et aussi dans les transformations du service

public et ce que nous entendions raconter dans les 200 entretiens approfondis.

Certains textes ont été directement demandés aux auteurs durant la recherche, en lien avec le questionnement général de la recherche à diverses occasions¹. Par ailleurs, j'ai moi-même écrit certains textes durant la recherche qui ont été une manière de dialoguer avec moi-même quand j'étais confrontée à la fois à la réflexion théorique et au terrain et qu'il me fallait m'expliquer ce que je vais tenter de penser et ce que je voyais. Une autre partie des textes-clés a été le résultat d'un dialogue de longues années avec certains des auteurs et aussi d'une recherche d'éléments nécessaires pour le travail de *compréhension* et d'*élucidation* (mise en lumière) construit, repris tout au long de la recherche. Je m'explique plus en détail sur ce type de communication scientifique en lien avec la méthode choisie dans le volume I.

Ce qu'il faut souligner, c'est que l'ensemble des textes édités font partie d'un processus dynamique où des regards se croisent autour de faits à la fois avec le terrain et entre eux pour pouvoir rendre visible des éléments concrets, le sens qu'il y a à tenter, jour après jour, de construire de la connaissance fragile et de « tenir une position » dans la recherche en construisant à la fois un objet et une méthode adéquate et des perspectives d'action.

Ce qu'il faut souligner aussi, c'est qu'un fil rouge relie l'ensemble de la démarche et des textes. Il a été tenu par la direction de la recherche dans un travail de tissage continu et toujours ouvert de l'ensemble des éléments (récits des entretiens et éléments de compréhension, dynamique d'élargissement du récit allant des entretiens à la mise en place d'un colloque international de réflexion)². Le fil rouge est l'action professionnelle (contraintes, dilemmes éventuels, décisions, positions d'adhésion, de soumission, de résistance des travailleurs du service public) y compris quand il s'agit d'activité de penser et de jugement (de ne pas se confiner à une pensée-calcul de routine) dans le cadre de l'Etat et du service public. L'action est étroitement liée à la possibilité, à la place, aux conditions existant pour disposer du pouvoir d'agir, de penser, de juger des situations du travail (contextes, structures, statut, rôle de l'Etat pour le service public). L'action est étroitement liée à l'activité de penser dans la communication par

¹ Pour certains d'entre eux, ils ont été publiés dans des revues depuis le dépôt du rapport de recherche en mai 2001, pour d'autres ils ont été demandés aux auteurs alors qu'ils étaient déjà publiés, parce qu'ils apportaient des éléments-clés pour la compréhension et l'analyse.

² Colloque international : L'action « tragique » du personnel du service public, co-organisé par la Faculté de psychologie et des sciences de l'Education de l'Université de Genève et l'Université Ouvrière de Genève, avec l'appui de l'Institut d'Etudes Politiques Internationales (IEPI) de l'Université de Lausanne et les Hautes Ecoles (social, santé) de Genève et de Lausanne (EESP, IES) et le partenariat avec la Radio Suisse Romande et deux librairies (la Librairie du boulevard à Genève et La librairie à Morges).

la parole et la construction de l'espace public dans le travail permettant l'élaboration et le partage de la pensée et du jugement (voir volume I). Dans les termes de Spinoza quand il réfléchit à l'éthique, nous sommes sur le terrain de la *puissance* et de l'impuissance d'Être (ce qui nous rend impuissants dans l'action professionnelle, ce qui nous enlève de la puissance d'Être ou alors au contraire, ce qui nous rend libres, plus libres). Dans les termes de Gramsci, nous nous trouvons dans la dialectique entre « le pessimisme de l'intelligence et la puissance de la volonté ». De manière fondamentale et générale, ce qui se joue est la dialectique de la force et de la puissance d'exister en remplissant une fonction impliquant des responsabilités. Ou en d'autres termes en se plaçant sur le terrain de la politique et de la citoyenneté, de la dialectique entre la violence guerrière et la construction de la civilité et de la paix.

Ce qui peut être intéressant pour le lecteur, et nous l'invitons à le faire, est de lire les textes présentés dans ce volume, tout en lisant les 20 entretiens et des extraits d'entretiens présentés dans le volume II et aussi le volume I où j'ai présenté l'objet, la méthode et ses enjeux de la recherche et où Gabrielle Antille Gaillard, Daniel Golaz, Joëlle Mathey ont analysé de manière comparative les contraintes des politiques du chômage et des requérants d'asile dans le canton de Genève et où des textes présentent des analyses de terrain, de discours dans la perspective de décrire au plus près des dispositifs et des outils de l'Etat qui contraignent le travail du service public. Le lecteur peut ainsi entrer lui-même dans un travail actif de compréhension et d'élucidation, qui, comme l'a souligné Hannah Arendt, est un travail infini et ouvert qui va de la naissance à la mort et ne peut être érudé dans le travail professionnel non plus.

Rappelons ici que nous sommes partis d'une question de départ du mandataire. Elle a été formulée par deux Conseillers d'Etat de deux Départements (le Département d'Action Sociale et de la Santé et le Département de Justice, Police et des Transports dans les termes suivants quand ils s'adressaient aux professionnels concernés : « La justice et l'humanité sont-elles compatibles dans l'action des professionnels du service public, dans ce cas, auprès des chômeurs, des migrants, des requérants d'asile ? »³ ; « Le thème central de la recherche est l'action et le jugement dans le service public face à des situations de type humanitaire. Les travaux relatifs (de la recherche) devront tenter en particulier de définir les conditions dans lesquelles les employés du service public (personnel médical, travailleurs sociaux, policiers, fonctionnaires à tâche d'autorité, etc.) peuvent avoir une position éthique et remplir leurs obligations

³ Lettre du Conseiller d'Etat du Département d'Action Sociale et de la Santé, G.-O. Segond du 1.12.1998 à l'attention des personnes (du service public) intéressées.

professionnelles tout en respectant la liberté de leur clientèle et en intégrant les problèmes d'inégalité liés à la problématique interculturelle »⁴.

Certains auteurs ont écrit leur texte après avoir pris connaissance d'entretiens et à partir d'un ancrage dans diverses disciplines (histoire, économie, psychanalyse, droit, histoire, sociologie, philosophie) et de leur expérience professionnelle dans des terrains spécifiques. Ils apportent des éléments d'information et de réflexion générale, à la fois sur le contexte de mondialisation, sur l'action et sur des notions, des enjeux qui leur sont apparus devoir être soulignés. Ils amènent, pour certains d'entre eux, des éléments importants quant aux outils pour améliorer la qualité de l'action du Service public et du travail des professionnels.

Dans la présentation des textes du volume II, nous nous inspirons du résumé de chaque texte en soulignant en quoi ils sont un apport important pour la recherche. La présentation des auteurs figure en annexe. En résumé, **Bernard Voutat** juriste, chercheur et enseignant en sociologie politique, analyse sous l'angle juridique le service public confronté aux limites du devoir de fidélité ; **François Rigaux** chercheur et enseignant émérite en droit international, situe la tension entre la force et le droit ; il part d'un fait. Sa lecture des documents faisant état d'actes de coercition physique pratiqués sur les étrangers refoulés l'amène à soumettre à un doute méthodique les définitions traditionnelles du pouvoir de contrainte de l'autorité publique. Écrivant son article depuis la Belgique, il rappelle l'événement vécu dans ce pays, la mort de Madame Sémira Adamu étouffée par un coussin maintenu de force par son escorte policière lors de son refoulement forcé ; **Marie-Claire Caloz-Tschopp**, chercheur et enseignante en philosophie, s'interroge sur l'épreuve du non humain dans l'humain qui est central pour comprendre certaines situations-limites vécues par les professionnels ; **Christophe Tafelmacher**, avocat qui a une connaissance approfondie de la mise en pratique des politiques d'immigration et du droit d'asile en Suisse nous rend attentif ; le lecteur sur l'émergence d'une démocratie sécuritaire ; **Etienne Balibar**, chercheur et enseignant en philosophie, constate les nouvelles formes de guerre, de violence et de cruauté en se demandant si une politique de la civilité est encore possible ; **Pierre Fiala, Juliette Rennes** chercheurs en sémiologie des discours politiques, ont étudié de très près les discours du dirigeant populiste suisse Christoph Blocher, décrivent les menaces du total-libéralisme ; **Hugues Poltier**, chercheur et enseignant en éthique se demande si l'usage du mot « néo-libéralisme » ne masque pas le capitalisme en mutation ; **Colette Guillaumin**, sociologue spécialiste sur le racisme précise le mot et la notion de race ; **Cornélius Castoriadis**, philosophe et psychanalyste apporte des éléments pour réfléchir à la haine ; **Nicolas**

⁴ Lettre du Conseil d'Etat du Département de Justice, Police et des Transports, G. Ramseyer, du 11.11.1999, à l'attention des membres du personnel du DJPT contactés dans le cadre de la recherche en cours.

Busch, responsable de *Fortress Europ*, avec une connaissance très pointue de la pratique des politiques d'immigration et du droit d'asile en Europe, se demande si les politiques sécuritaires préconisant la stabilité n'installent pas l'insécurité ; **Laurent Monnier**, chercheur et enseignant en Sciences politiques pose la notion d'apartheid pour analyser, non seulement le système d'Afrique du Sud, mais les politiques d'immigration et du droit d'asile en Europe ; **Marie-Claire Caloz-Tschopp**, en analysant le discours d'une chômeuse qui parle de cafards, se demande qu'est-ce que l'action dans une société d'apartheid (étrangers) et d'esclaves (travail, chômage) ; **Michèle Fleury**, chercheur en histoire, collaboratrice scientifique de la « Commission Indépendante Suisse – Seconde Guerre Mondiale », décrit les responsabilités des décisionnaires et ceux qui ont dû exécuter leurs ordres à la frontière suisse. Le but de sa contribution historique est de montrer les répercussions de cette politique sur les personnes chargées de l'appliquer sur le terrain, ainsi que les marges de manœuvre malgré tout possibles dans l'accomplissement de leur travail professionnel ; **Silvia Amati-Sas**, psychanalyste, situe la notion d'ambiguïté (de J.Bleger) dans les espaces psychiques de la subjectivité pour aider à comprendre comment nous en arrivons dans certaines circonstances « à nous adapter à n'importe quoi » dans certains contextes institutionnels ou politiques ; **Maren Ulriksen Vignar** médecin et psychanalyste décrit le mécanisme de transfert de responsabilité auquel sont soumis les professionnels du service public. L'article est écrit depuis Montevideo, ville d'un pays qui a connu, comme les autres pays du Cône Sud de l'Amérique latine dans les années 80 après le Chili, une dictature, la torture, la disparition pratiquée en tant que « violence d'État ». Sous le sceau de la confidentialité, nous lui avons demandé de lire des entretiens de professionnels et de confronter ce qu'elle lisait à sa pratique de psychanalyste au « Sud », à Montevideo avec des enfants et des enseignants de quartiers populaires. Maren Ulriksen-Viñar constate aussi un transfert discutable de l'exercice de la responsabilité des décisions politiques restrictives du droit d'asile et de séjour des étrangers aux fonctionnaires de l'action sociale. Elle l'analyse comme un des exemples, dans la vie politique, d'une opération silencieuse de dessaisissement de la responsabilité politique de la part de l'État et des acteurs politiques, ce qui a conduit à un questionnement sur les formes actuelles de violence et de rupture du lien social au sein de la fonction publique, avec des conséquences sur la qualité du travail des professionnels, donc du Service public, inscrite dans la transformation du rôle de l'État ; **Marie-Claire Caloz-Tschopp**, explique en quel sens l'activité de « compréhension », activité de penser, dans l'œuvre de Hannah Arendt peut être interprétée comme une activité de résistance et de création politique ; **Colette Guillaumin**, montre en quoi la colère des opprimés transforme l'activité théorique ; **Abdelmalek Sayad**, sociologue, spécialiste des politiques d'é(im)migration, apporte des éléments descriptifs concrets pour comprendre l'utilitarisme dans les politiques

d'é(im)migration ; **Bertrand Ogilvie**, chercheur et enseignant en philosophie montre comment le travail de la violence et de représentation produit « l'homme jetable » ; **Lode Van Outrive** s'interroge sur le devenir de la sécurité et de la démocratie dans les changements de la police ; **Bernard Hours**, anthropologue de la santé décrit des mécanismes de base dans la mise en œuvre des droits et la gestion de l'exclusion ; **Marie-Claire Caloz-Tschopp et Jean-Pierre Tabin**, sociologue du travail et du chômage s'interrogent sur la signification des attaques répétées contre le droit au chômage.

En regard des 22 contributions ont été intégrés dans ce volume III ce que nous appelons 13 « textes-miroirs » qui élargissent l'horizon pour le travail d'imagination, de réflexion, d'analyse. Soulignons que certains de ces textes-miroirs nous ont été transmis personnellement par des personnes qui ont participé aux entretiens, d'autres ont été retenus à la suite d'un travail d'archives et de recherche des sources.

Genève, juin 2004.